



*En raison de la situation sanitaire, la cérémonie des vœux n'a pas pu se tenir.
Nous n'avons pas non plus pu fêter l'entrée dans la citoyenneté
des jeunes qui atteindront leur majorité en 2022.*

*Le printemps et les beaux jours arrivant,
c'est en extérieur,
que nous vous proposons de vous retrouver
pour un temps d'échange convivial autour des projets communaux,
et le partage du verre de l'amitié.*

*Rendez-vous le samedi 30 avril 2022 à partir de 11h00
sur l'esplanade des salles communales.*



EDITORIAL

Bonjour à toutes et à tous

Cette année encore, nous venons vous présenter nos vœux de bonne année par la voie de ce bulletin. J'aurais préféré vous recevoir dans la salle communale pour partager avec vous un moment convivial. Toutefois, nous aurons l'occasion de pouvoir nous rassembler pour partager le verre de l'amitié le samedi 30 avril prochain. Ces instants nous ont manqués !

L'année 2022 démarre encore avec ce nuage gris de la pandémie de la covid 19. Il semble toutefois s'éclaircir. C'est tant mieux, car nous avons besoin de voir plus loin que notre écouvillon quotidien. Nous allons tirer des leçons de cet épisode de plusieurs années de bouleversement de nos organisations sociales, politiques, familiales, voire morales et philosophiques. Je formule le vœu que ces leçons soient emplies de sagesse, de partage, de tolérance et de bienveillance envers chacun de nous. Les Conseillers municipaux travaillent dans cet esprit. Nos décisions sont destinées à créer et développer ce lien social dont nous avons besoin.

Depuis le 24 février, l'Ukraine est victime d'une agression militaire. Les collectivités françaises se mobilisent derrière le Gouvernement pour venir en aide aux Ukrainiens. L'Association des Maires de France (AMF) et la Fédération Nationale de la Protection Civile ont mis en place une plateforme d'assistance sur laquelle vous pouvez manifester votre solidarité : <https://don.protection-civile.org/soutenir>.

Ce bulletin vous présente les projets communaux en cours et ceux à venir. Ce sont ceux annoncés dans notre programme. Les réalisations de 2022, seront le **projet maraîchage bio et relocalisation alimentaire, la rénovation du stade, l'amélioration de la place du Chalendas et peut-être le chantier de rénovation de l'église, monument historique**. Ces projets demandent réflexion, mais surtout nous voulons garantir les financements extérieurs qui nous sont indispensables (Etat, Région, Département, Communauté de Communes). Les autres projets sont en gestation et au programme de travail de ces prochaines années.

Pour la vie quotidienne, les services communaux fonctionnent correctement. Nous avons eu à déplorer des absences de quelques jours des personnels à cause de la covid 19. Le service technique a vu quelques modifications dans son effectif et son organisation. Sa présence sur le terrain va être plus importante et des travaux en retard vont pouvoir être réalisés.

Nous avons toujours à faire face à des incivilités et des comportements qui gênent la vie quotidienne. Je renouvelle mon appel à la civilité et au respect du bien commun. Je suis en contact avec la gendarmerie qui a mis en place, en collaboration avec l'Association des Maires de l'Ardèche (AMF07) et le Procureur de la République, une application permettant de collecter rapidement les informations et de les traiter avec un maximum de pertinence. Espérons que ce sera un outil efficace pour les communes, la sécurité des biens et des personnes.

Cette année 2022, nous donnera l'occasion de faire entendre notre voix. Nous allons élire notre député(e). C'est l'élection que je considère comme essentielle dans une République que je souhaite résolument Parlementaire. Le moment venu, j'y prendrai ma part, à titre personnel, pour manifester mon soutien à mon candidat. J'encourage les élus et chacun de vous à prendre part à cette élection, au moins en venant faire votre devoir d'électeur le jour du scrutin. C'est la moindre des choses pour revendiquer ensuite vos droits de citoyen.

J'ai une pensée pour les Vinezacois qui nous ont quittés en cette année 2021 et ce début 2022. Ils avaient apporté leur contribution à la vie de la commune. Il nous revient de les garder en mémoire et de souhaiter la bienvenue à ceux qui nous ont rejoints pour construire le Vinezac de demain.

Bonne année 2022 à toutes et à tous !

André Laurent

Planification urbaine

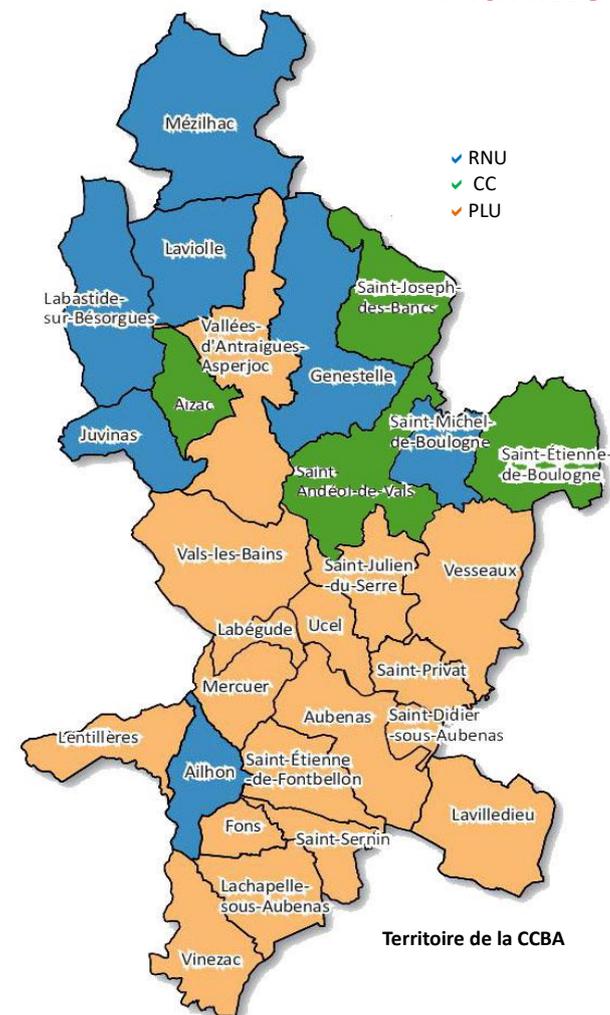
La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu ou Carte Communale (CC) depuis le 1^{er} janvier 2018. Le 7 mars 2019, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), document unique d'aménagement du territoire de l'ensemble des 28 communes qu'elle représente.

Au 1^{er} décembre 2021, on recense sur le territoire intercommunal : 7 communes régies par le Règlement National de l'Urbanisme (RNU), 4 par une CC et 17 par un PLU.

PLU/PLUi

Le PLU est un document planifiant l'utilisation générale des sols d'une commune. Il détermine dans un plan les zones destinées aux constructions, ainsi que celles réservées à l'agriculture et celles conservées en espaces naturels. Pour chaque zone, un règlement définit les conditions spécifiques de constructibilité.

Le PLU de la commune de Vinezac datant de 2006, le Conseil municipal avait souhaité en rédiger un nouveau afin d'ouvrir des zones à l'urbanisation et d'établir un document plus en adéquation avec le Grenelle II de l'environnement.



Le travail amorcé par la CCBA pour un PLUi a entraîné l'abandon de la reprise du PLU. Le Conseil municipal est cependant très présent lors des réunions d'élaboration, afin de préserver au mieux les intérêts de la commune.

Les nouvelles règles nationales de l'urbanisme vont modifier l'évolution de l'habitat dans les années à venir. De façon très synthétique, l'objectif de l'Etat repris dans ses documents supra-communaux (Porter à connaissance, Schéma de Cohérente Territoriale - SCOT) auxquels doivent se soumettre les PLU et PLUi, consiste à condenser les logements dans les villes centrales (secteur Aubenas-Vals pour la CCBA) et à regrouper les constructions nouvelles près des centres-bourgs, préservant ainsi les espaces agricoles et naturels. Jusqu'à présent, le développement de notre village (et de bien d'autres) s'est effectué à l'opposé de ces attentes, avec un habitat très dispersé. C'est ici tout le débat qui se tient actuellement.

Thierry Debard

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme : déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Pour cela, vous pouvez vous rendre à la page urbanisme de la CCBA (www.bassin-aubenas.fr) sur laquelle vous trouverez un lien vous amenant sur la plateforme de dépôt en ligne, ou directement sur le Portail Usager Urbanisme <https://sve.sirap.fr>.

Il vous suffit ensuite de sélectionner la commune dans laquelle vous voulez déposer une demande, de vous enregistrer ou vous connecter, et de suivre les consignes...

Vous trouverez sur www.service-public.fr de nombreux renseignements ainsi qu'une plateforme d'assistance à la constitution de votre dossier de demande.

Le dépôt en ligne des autorisations d'urbanisme a de nombreux avantages : plus besoin d'imprimer plusieurs exemplaires des dossiers, gain de temps dans les échanges et le suivi du dossier, accessibilité 24h/24 et 7j/7.

Cependant le dépôt des dossiers en mairie reste possible dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Voirie

Chaque année, les élus programment des travaux d'entretien des voies communales.

Avec une voirie importante (environ 32 km), les élus cherchent à équilibrer les réparations qui nécessitent une intervention relativement urgente, et la reprise plus globale de l'ensemble d'une voie dégradée parfois à la suite de la construction de plusieurs habitations ou de la réalisation de travaux sur les réseaux. Les signalements des vinezacois sont d'une aide précieuse.



En 2021, ces travaux ont concerné la route de Landes, le chemin de Merzelet, l'impasse des Alliers, la route du Saut, la route des Crozes (pluvial), mais également un resurfaçage du jeu de boules. D'un montant total de 42 407€ HT, ils sont financés pour moitié par subvention de la CCBA dans le cadre de l'aide à l'investissement (21 203,45€ HT).

Thierry Debard



Espaces verts

Une campagne d'entretien des abords de voirie est en cours : curage des fossés, nettoyage, élagage des végétaux. Elle est programmée selon les priorités, et est assurée par les services techniques de la commune.

Toujours le long des routes, les terre-pleins de la Croix des Lauzes et de l'école seront végétalisés avant le printemps avec des espèces locales et peu consommatrices en eau. Des pierres de pays orneront ces espaces dans l'esprit d'un aménagement sobre et cohérent.

Les bacs à fleurs de la rue du Bourg et les abords de l'église seront également retravaillés afin de proposer des îlots de végétation pérenne.

Thomas Inselin



L'ambroisie, plante dangereuse pour la santé

Nous sommes tous concernés et nous devons la détruire avant qu'elle ne soit en fleur, c'est une plante invasive. Le pollen de l'ambroisie provoque des réactions allergiques en **fin d'été**. Elle pousse sur les remblais et chantiers, les terres à l'abandon, les cultures, les bords de routes et de rivières.

Pour apprendre à la reconnaître

Vous trouverez des informations sur le site www.ambroisie.info, et des documents en mairie.

Pour la signaler

Mail: contact@signalement-ambroisie.fr - Tél. : 0972.376.888

Chacun doit agir !

Christiane Inselin

Des composteurs



Des composteurs tout neuf ont été disposés dans les alentours du centre-bourg : à côté du local bouliste, à l'école, au coin propre, au verger communal des Auverges et aux abords de la place du Chalendas. D'autres endroits de la commune en seront également équipés.

Le Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas (SIDOMSA) qui accompagne les communes dans la mise en œuvre de cette obligation législative (La loi antigaspi de 2020 oblige le tri à la source au 31 décembre 2023) a fourni trois composteurs et des bio seaux pour les utilisateurs des composteurs publics (disponibles en mairie).

Trois autres composteurs ainsi que des petits bacs à copeaux ont été réalisés avec soin par le service technique de la commune.

En effet, il ne suffira pas de déposer les matières organiques dans le grand bac (épluchures, restes, coquilles d'œufs...), mais il faudra également verser une pelletée de copeaux qui seront à disposition dans le petit bac d'à côté. Cette action permet de diminuer les odeurs et d'apporter une matière sèche propice à la bonne formation du compost.



D'une manière générale, le compostage permet de limiter la production de déchets à traiter par le service public et donc de limiter les frais de ramassage des ordures ménagères, dont on sait qu'ils risquent de croître au fil des années. Il permet également de créer de la matière fertile qui pourra être utilisée pour amender les espaces verts de la commune.

Vraie demande des habitants du centre-bourg de pouvoir disposer de ces équipements, c'est également l'occasion de rappeler à tous les bonnes pratiques (guide du compostage sur le site www.sidomsa.net). Nous vous encourageons donc à trier le mieux possible les bio déchets à la source !

Marie-Laure Westerloppe,
Thomas Inselin



Stade



Depuis plusieurs dizaines d'années, la réfection du stade municipal de Vinezac a été portée en débats.

Cet équipement qui a vu passer tant de générations est finalement resté sous la forme spartiate qui a toujours été la sienne, depuis sa création dans les années 80. Les sportifs et les enfants "jonglent" depuis entre les trous, la boue l'hiver et la poussière l'été.

La réfection d'un stade de football est un projet très coûteux, il a donc été posé deux conditions majeures à sa réalisation : un taux de subvention élevé et une ouverture de l'équipement à divers publics.

Ces deux conditions étant réunies (un taux exceptionnel de 80% de subventions a été levé et une ouverture sera proposée aux associations demandeuses et à l'école), un nouveau stade verra le jour à Vinezac en 2022. L'appel d'offre sera lancé courant mars pour une réception des travaux espérée à la rentrée scolaire.

Le montant total s'élève à 620 000€ HT avec la participation financière de l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche, de l'Agence Nationale du Sport (ANS), de la Fédération Française de Football (FFF)...

Une pelouse synthétique dernière génération sera donc à disposition des petits comme des grands et viendra renforcer la déjà très forte dynamique associative de notre commune !



Thomas Inselin

Stade synthétique de l'AS de Coucouron (Ardèche)

La place du Chalendas

Le Conseil municipal a estimé nécessaire la reprise de la place du Chalendas. En effet, le rendu de cette place ne correspond pas à l'effet attendu. Le revêtement actuel continue à engendrer un nuage de sable relativement important par vent du nord, occasionnant une gêne pour les riverains de cette place, mais aussi pour tous les utilisateurs et leurs véhicules. De plus, le dénivelé côté sud, bien que peu prononcé, provoque des ornières qui ne cessent de se creuser.



Le Conseil municipal a donc décidé de remédier à ces dysfonctionnements en reprenant le revêtement. Le cabinet d'architectes-paysagistes Atelier L., installé aujourd'hui au château Julien, accompagne les élus pour proposer un nouveau surfaçage. Nous nous orientons vers une zone de roulement en béton désactivé et des espaces de parking avec un revêtement perméable. En parallèle, quelques aménagements sur la voirie le long de la place permettront de limiter la vitesse des véhicules.

La place doit répondre à plusieurs exigences :

- offrir un stationnement "minute" pour les habitants et la clientèle des commerces ;
- établir une liaison piétonne entre le village ancien et les constructions nouvelles ;
- permettre l'accueil vélo nécessaire au Village de Caractère ;
- favoriser un espace paysagé le plus perméable possible ;
- préserver l'aspect de mail donné par les micocouliers ;
- disposer d'un point d'eau.

Afin d'optimiser la pousse des végétaux, ces travaux sont programmés en septembre 2022. La CCBA subventionne 50% du montant total hors taxes des travaux.

Thierry Debard

Réaménagements des cours de l'école

Une réflexion de réaménagements des cours de l'école a été lancée en 2021. Celle-ci vise à une meilleure prise en compte des usages et des besoins des enfants, notamment par l'ajout d'équipements faisant défaut. Les réaménagements répondront également à des souhaits de végétalisation des cours, et de désimperméabilisation de leurs sols afin d'y limiter le ruissellement des eaux de pluies.

L'Atelier L., qui nous accompagne dans la démarche, a tout d'abord convié les enfants de l'école et l'équipe enseignante à participer à des ateliers. Riches en échanges, ils lui ont permis de dégager les souhaits, les besoins et les actions envisageables.

La priorité a ainsi été donnée à la cour maternelle. Elle a été agrandie en avril 2021, et l'ombrière qui vient de recevoir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) sera installée pendant les vacances de Pâques. De nouvelles plantations sont également prévues.



Les réaménagements des autres cours sont toujours à l'étude.

Karine Ladet



Eglise Notre-Dame-de-l'Annonciation



Avant



La subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'un montant de 1 217€, obtenue pour des travaux de menuiserie d'un coût total de 3 478€ HT, a permis la réfection de la petite porte de l'église de Notre-Dame-de-l'Annonciation.

Christophe Gleyze a réalisé cette belle porte en noyer.

Odile Boissin



Après

L'épicerie-bar communale



Les travaux d'intérieur sont terminés et permettent de profiter d'un lieu agréable. Il reste à finaliser l'équipement de la terrasse afin de disposer d'un endroit abrité et végétalisé devant le bar.

La commune tenait à la rénovation de ce lieu pour affirmer la nécessaire présence d'un commerce multiservices dans le centre-bourg. La gérance de Candy Inselin, secondée de sa salariée Fabienne, garantit la présence quotidienne d'un service de proximité, indispensable dans un Village de Caractère.

Le financement de cette rénovation a réuni la commune de Vinezac 20%, la Communauté de Communes 20%, le Département 20%, et la Région 40%. Le montant des travaux subventionnés s'est élevé à 42 000€ HT.

André Laurent

De nouveaux commerces

Par la position géographique du quartier Les Côtes sur le tracé de la RD 104, Vinezac suscite la présence dynamique d'autres commerces, dont certains sont de nouveaux venus.

Ils viennent enrichir l'offre, et permettent à Vinezac de disposer de toute la gamme des services commerciaux indispensables.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur entreprise.

André Laurent

Le projet "Alimentation"

S'il s'agit bien d'un projet pilote, financé par des fonds européens qu'il a fallu aller chercher âprement, l'idée est malgré tout d'accompagner à notre niveau une relocalisation de l'alimentation. Pour et avec les habitants et les scolaires, pour l'économie locale et pour la santé de tous.

Des projets similaires ont déjà vu le jour en France, comme à Mouans-Sartoux (Alpes-maritimes), à Quibou (Manche), ou encore à Seysses (Haute-Garonne),...

Au terme du bilan d'une année, il sera possible de faire le choix de l'évolution de cette expérimentation :

- une régie agricole en lien avec une cantine du territoire qui pourrait fournir celle de Vinezac ?
- une mise à disposition pour un agriculteur souhaitant s'installer sur notre commune ?
- un espace test de type pépinière agricole ?

L'action est en cours, le débat continu !

D'ici là, le projet permet de remettre une terre dans sa vocation agricole et aura une forte dimension éducative en lien avec les habitants.

Il permettra d'offrir une alimentation saine et locale aux habitants et apportera de vraies perspectives pour des installations futures. Il sera alors possible de mettre en place une filière courte et d'encourager la création d'emplois directs.

C'est en effet déjà le cas, puisque nous avons pu embaucher Samir Khouani qui est chargé de mettre le lieu en ordre de marche, en capacité de produire et en économie viable. Notre maraîcher fait face aux nombreux défis en termes d'accès à l'eau, d'amendement du sol, d'organisation (autorisations, administration, trésorerie pour la régie,...).



"Produire des légumes et des fruits de qualité tout en préservant l'environnement sont pour moi les deux moteurs de mon activité d'agriculteur. Je trouve qu'il est essentiel de favoriser la création de fermes vivrières au plus près des populations. Dans une période où le nombre d'agriculteurs ne fait que diminuer. Je suis très content et très attaché à ce projet visant à favoriser une agriculture paysanne et locale."
Samir Khouani

Les élus déterminés et conscients de participer à une vraie action d'intérêt général, notamment à destination des générations futures, le soutiennent dans toutes ces démarches.

Marie-Laure Westerloppe, Thomas Inselin

Salle polyvalente

Fin 2021, l'équipe municipale a souhaité lancer une réflexion sur un nouveau projet qui répondra à l'évolution des besoins d'équipements publics et plus particulièrement d'une salle polyvalente. Deux hypothèses possibles : la réhabilitation et/ou l'agrandissement d'une salle existante, ou la construction d'un nouveau bâtiment.

Une commission municipale a ainsi été créée permettant aux élus d'approfondir le sujet et de prévoir une méthodologie pour mener à bien ce projet important pour la commune. Dans un premier temps, il est prévu d'étudier les besoins des habitant(e)s et des structures associatives. Pour cela une enquête a été rédigée pour collecter les retours de chacun. L'équipe municipale vous invite à participer, avant le vendredi 15 avril (dernier délai).

Guillaume Grasset



Votre avis nous intéresse !

www.vinezac.fr

Des exemplaires "papier" sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

Merci d'avance pour votre participation.

Du changement dans les équipes

L'équipe technique



Jimmy Bonnaud a fait valoir son droit à la disponibilité pendant un an. Le 1^{er} janvier, il est parti faire une nouvelle expérience professionnelle. Charles Mercier, compense désormais ce départ en contrat à durée déterminée à temps plein. Nous avons ainsi pu embaucher Philippe Monnier en contrat aidé, pour neuf mois, à compter du 1^{er} mars, renforçant ainsi l'équipe technique à 4 agents, avec Philippe Wisniewski et Ludovic Brunel.

Thomas Inselin

L'équipe scolaire et périscolaire



A l'école, c'est Marie-Charlotte Lalauze et Laure Champetier qui ont été recrutées en contrats aidés pour renforcer l'équipe composée de Myriam Mercier, Rahma Aghanim, Estelle Bacconnier, Séverine Morell et Emilie Vocanson.

Un grand merci à toutes pour avoir supporté les nombreux protocoles de l'Education Nationale et traversé la période sanitaire avec professionnalisme et bonne humeur.

Karine Ladet

L'équipe enseignante

Cette nouvelle année scolaire 2021-2022, l'école accueille 118 élèves.



L'équipe enseignante est presque la même que l'an dernier : la Directrice Florence Cadorne et Guenaëlle Audinot (PS/MS), Florence Jacquet (CP), Valérie Channac (CM1), et Jean-Christophe Ruet (CE2/CM2).

Anne Marion (GS/CE1) a demandé une disponibilité pour suivre son mari au Canada et a donc quitté notre école aux vacances de la Toussaint. Elle a été remplacée par Aurore Fontagne les lundis et vendredis et Cécile Blouin les mardis et jeudis.

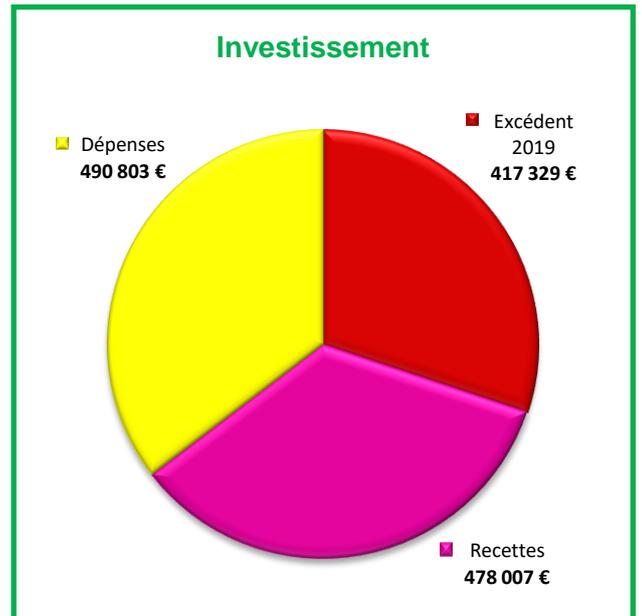
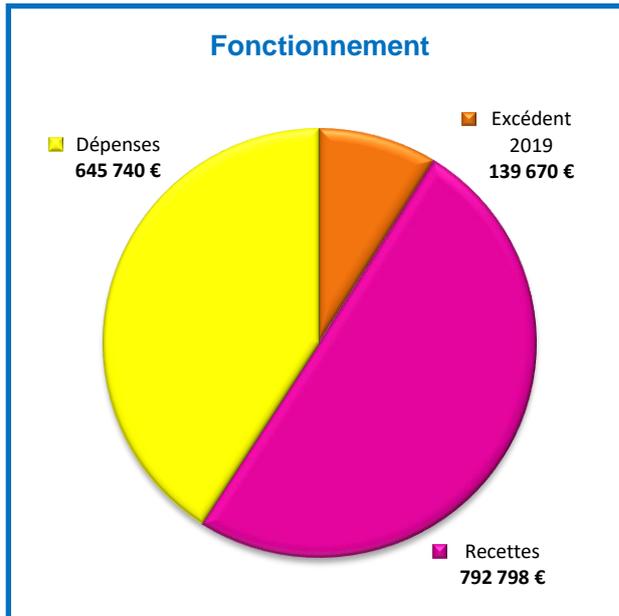
Florence Cadorne

La rentrée se prépare dès maintenant !

Si votre enfant est né en 2019, il doit faire sa rentrée à l'école en septembre prochain. Vous pouvez contacter la mairie dès maintenant. La marche à suivre pour l'inscription vous sera donnée.

Le Budget

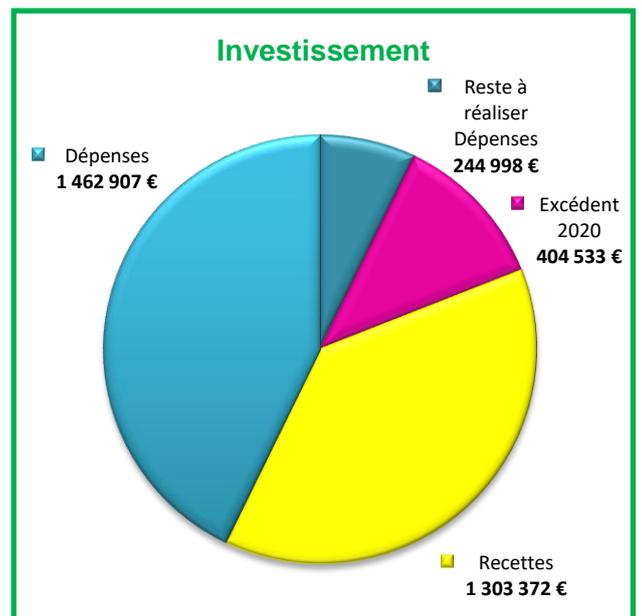
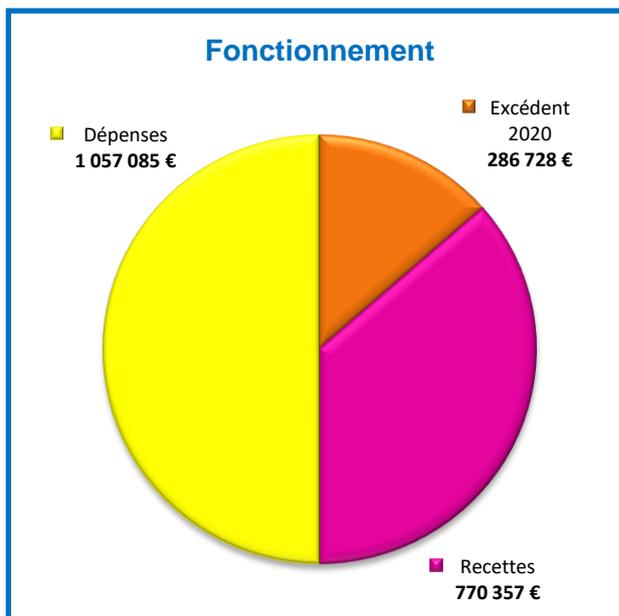
Compte administratif 2020



RÉSULTAT

Excédent de fonctionnement de 286 728 € réparti pour :
286 728 € en fonctionnement – recette au BP 2021
404 533 € en investissement – recette au BP 2021
(cet excédent permet de financer les restes à réaliser 244 998 €)

Budget prévisionnel 2021



VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

Taxe foncière / taux voté : 29,40% - Recette : 295 176€ (dont compensation Taxe Habitation)
Taxe foncière non bâtie / taux voté : 46,14% - Recette : 10 935 €

Vous pouvez retrouver les notes de présentation du budget sur le site internet de la commune.

Thomas Inselin

La vie du CCAS

Les membres du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Vinezac vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022. Si en 2021, le traditionnel repas de fin d'année pour les séniors n'a pu avoir lieu, nous espérons que 2022 nous permettra de nous rencontrer de nouveau. En effet, le contexte sanitaire de ces dernières semaines nous a amenés à ne pas organiser de rassemblement. Cependant le CCAS a distribué un colis à tous les bénéficiaires qui le souhaitent et cela aura permis malgré tout un petit moment de convivialité dans le respect des gestes barrières.

A vos agendas !

Si le contexte sanitaire le permet, nous organiserons le dimanche 08 mai 2022 un repas pour les séniors de la commune. Nous reviendrons vers vous d'ici quelques temps pour les inscriptions.

Toujours au vu du contexte, peu d'actions ont pu être menées. Citons tout de même l'organisation d'ateliers prévention santé sur le thème du sommeil chez les séniors qui se sont déroulés en novembre 2021 dans la salle du Conseil de la mairie. Ces ateliers ont été animés par une sophrologue et ont été fortement appréciés par les participants.



Nous avons aussi mis en relation le centre socio-culturel d'Aubenas Le Palabre et notre épicerie-bar Le Point Nommé.

C'est ainsi que se sont tenus les jeudis matins tous les 15 jours, du 18 novembre 2021 au 24 février 2022, des cafés br@nchés sur notre commune.

Ces rencontres entre voisins dans un espace convivial de proximité autour d'une boisson chaude avaient pour but d'apporter une aide numérique accessible à tous. En accès libre et gratuit, indifféremment du niveau de maîtrise informatique.

Nous travaillons en ce moment sur l'organisation et le financement d'activités pour les pré-ados et ados de la commune pendant les vacances scolaires. L'objectif est de permettre aux jeunes de 8 à 15 ans et aux familles de se retrouver au village pour partager des activités sportives et culturelles, et aussi de faire mieux connaître le village aux jeunes en organisant des sorties vélo, des randonnées,... sur les nombreux chemins balisés.

Le CCAS en partenariat avec l'Amicale Laïque de Vinezac (ALV) organise également un mini stage de jeux de vélo les 19, 21 et 22 avril 2022 de 14h00 à 17h00. Ces stages seront encadrés par un moniteur professionnel, Teddy Bertrand. Gratuits, ils s'adressent à tous les enfants de la commune âgés de 7 à 12 ans. Pour information et inscription, contactez directement Teddy Bertrand au 06.23.53.47.66. Venir avec vélo et casque.

Nous espérons que le contexte sanitaire nous permettra de réaliser nos projets. Toute proposition concernant les activités ou une envie est bienvenue.

Je profite de cet article pour remercier chaleureusement tous les membres du CCAS pour leur investissement et leur présence malgré ces temps perturbés.

Karine LADET

Rappel

Le CCAS est joignable par le biais du secrétariat de mairie

Contact : mairie@vinezac.fr - Tél. 04.75.36.81.20

Si vous rencontrez des difficultés, nous essaierons de vous accompagner au mieux dans vos démarches, et pourrons dans le meilleur des cas répondre aux situations d'urgence.

Les Amis de la Bibliothèque

L'année 2021 aura encore été perturbée par la Covid 19.

Nous avons dû reporter en 2022 une animation autour de la vigne et du vin. Celle-ci devait avoir lieu fin octobre et proposer deux jours d'animations : conférences, balades, expos, dégustations... Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont répondu présent(e)s à la réalisation de notre projet et dont nous avons pu mesurer l'enthousiasme à l'idée d'y participer. Nous avons reçu un accueil chaleureux auprès des vignerons et viticulteurs, actifs ou retraités. Ce n'est que partie remise !

Nous renouvelons notre appel à témoignages, qui pourraient encore enrichir ces deux journées : partage d'expérience, photos, films, petit matériel...

L'association projette une opération sur la vigne et le vin à Vinezac et, dans cette perspective, lance un appel à participation et témoignage à tous les Vinezacois.

Pour une exposition, nous recherchons du matériel ancien :

- le petit matériel pourrait être directement exposé ;
- le plus gros serait pris en photo avec affichage des clichés dans la salle d'exposition.

Nous collectons des témoignages matériels : documents, photographies, ouvrages, étiquettes anciennes, tire-bouchons, bouchons, objets publicitaires...

Pour une animation audiovisuelle, nous recueillons des témoignages sonores et visuels : films anciens sur les travaux de la vigne tout au long de l'année, la reboule, la cave coopérative... Témoignages oraux que nous pourrions enregistrer si les personnes témoins l'acceptent ou que nous pourrions transcrire à l'écrit.

Si vous pensez pouvoir contribuer nous vous remercions de nous joindre :

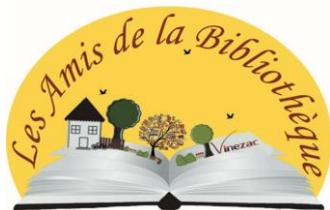
- soit par mail : bibliotheque.vinezac@orange.fr
- soit par tél : 06.02.16.50.93

en pensant à bien préciser vos coordonnées. Nous vous contacterons rapidement.

Nous avons maintenu, lorsque cela était possible, les permanences ainsi que l'accueil des classes, ou apporté des livres à l'école lorsque nous ne pouvions pas recevoir les enfants, car nous sommes attachées au service public de la lecture. Nous ferons de notre mieux pour poursuivre ce service en 2022.

Nous avons participé, en avril, au Festival du livre, organisé par l'Amicale Laïque de Vinezac. Il a eu cette année encore beaucoup de succès, et nous prendrons le relais en 2022 pour renouveler l'expérience, toujours avec l'aide des parents de l'Amicale. Nous tenons à remercier Florence Cadorne, Directrice de l'école, et les parents d'élèves, car ils nous ont fait bénéficier du montant du crédit reversé par le Festival du livre, ce qui nous a permis d'acheter pour près de 300€ de livres pour les enfants.

En novembre, dans le cadre du Festival du film documentaire organisé par le Département de l'Ardèche et la Bibliothèque départementale, nous avons projeté, en la présence du réalisateur ardéchois très connu, Christian Tran, son film "Le manège de Yankel". Il avait été tourné peu avant les cent ans de l'artiste, Jacques Kikoïne, dit Yankel. Il a été très apprécié par le public et l'échange qui a suivi a été à la fois riche et chaleureux.



Nous espérons pouvoir reprendre toutes nos permanences et toutes nos activités le plus tôt possible, et souhaitons à toutes les vinezacoises et à tous les vinezacois une bonne année 2022.

Pour les bénévoles de la bibliothèque,
Martine Blondin

Suite à l'Assemblée Générale du 6 janvier dernier, le bureau des Amis de la Bibliothèque a été renouvelé avec Josy Manent comme Présidente et Christine Sève-Laurent comme trésorière.

L'activité de la bibliothèque se poursuit à l'identique, en tenant toujours compte du protocole sanitaire, les mercredis de 15h00 à 17h00 et les samedis de 11h00 à 12h00.

Josy Manent, Présidente

Association Sports et Loisirs



L'association Sports et Loisirs a permis à ses adhérents de participer à un stage de marche nordique organisé par le Comité Régional Sports pour Tous, le dimanche 21 novembre 2021. Nous réfléchissons à la mise en place de cette activité pour la prochaine saison.

Vous pouvez toujours nous rejoindre pour des cours de :

Gym Tonique : les lundis de 20h à 21h

Expression libre et danse en ligne : les mercredis de 14h à 15h

Gym douce : les mercredis de 15h à 16h

Zumba : Ados/Adultes : les mercredis de 19h à 20h

Fit Zen : (pilates, stretching et relaxation) : les mercredis de 20h à 21h

Pilates avancé : les jeudis de 20h à 21h

Contact : sportsetloisirsvinezac@yahoo.com - Tél. Sylvie SIMON : 06.17.39.07.17

Sylvie Simon, Présidente

La Bonne Grappe



Le club La Bonne Grappe, devant l'évolution de la situation sanitaire, a décidé de suspendre les rencontres du mardi après-midi au château Julien. La décision sera revue en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Le CCAS continuera à mettre la salle à la disposition du Club quand il le voudra.

André LAURENT

Le club est à la recherche de bénévoles pour prendre en charge l'administration et l'animation de l'association.

Si vous êtes intéressés par la vie du club en tant que Président, trésorier, secrétaire, toute autre participation,... ou simplement en tant qu'adhérent, n'hésitez pas à prendre contact avec Mauricette Barrot - Tél. 04.75.93.10.33, Carole Barnéoud - Tél. 06.70.76.47.96, Marie-Thé Gleyze - Tél. 04.75.36.65.34, ou les membres du CCAS.

Vinezac Sauvegarder pour transmettre

Encore une année où la covid 19 a bien rempli son rôle de trouble-fête. Il nous a été impossible d'organiser nos animations tout en respectant les règles sanitaires et/ou ne pas exposer la population à son contact. Malgré ses attaques nous avons réussi à maintenir un minimum de nos activités.

Le débroussaillage des chemins communaux

Saine activité, sans risque de contamination puisqu'en extérieur. Venez essayer ne serait-ce qu'une fois ! Il n'est pas obligatoire d'adhérer à l'association pour participer. Malgré le travail, c'est un agréable moment d'échange et de contact avec la nature de notre campagne vinezacoise.

La persévérance de quelques rares adhérents a permis malgré un printemps et un été plutôt pluvieux de contenir la végétation sur les chemins déjà balisés afin de vous permettre de vous balader autour de notre commune, et de faciliter le passage des Randos de Béthanie en septembre.

Une nouvelle sente est en cours. Celle-ci partira de la croix d'Aussenelle en direction de la Lande. Certains passages doivent être améliorés, ensuite nous pourrons la baliser. Vous pourrez ainsi découvrir une autre facette de notre commune.



En mars, avril et en septembre, l'association Aventures Nomades nous a aidés à dégager et/ou restaurer :

- deux parties de calades (sous le château Julien et en-dessous du boulodrome) ;
- une partie du mur du verger des Auverges ;
- la mise au jour de l'ancien gué qui permettait le franchissement du ruisseau Boude vers le croisement des Alobres ;
- la fontaine et le lavoir du Devès.



En novembre, quatre amis de la chorale Mezzo Voce nous ont joyeusement épaulés pour dégager les abords d'une fontaine communale encore en bon état. Il reste beaucoup de travail, mais nous pouvons d'ores et déjà imaginer la beauté du lieu lorsque la remise en état sera terminée.



Les visites guidées du village

En partenariat avec la Mairie, elles ont eu lieu cette année durant juillet et août, mais pas que... Pendant le reste de l'année, elles sont également possibles pour des groupes, sur rendez-vous, en fonction des directives sanitaires bien entendu.

Contact : vinezacsauvegardertransmettre@gmail.com

Les animations

Pour 2022, comme pour toutes les associations, il nous est bien difficile de nous projeter. Nous retenons tout de même ces dates :

- mars : Assemblée Générale publique, avec cette année un renouvellement du CA et du Bureau ;
- mai : "Fête des chemins" ;
- juin : "Vinezac en Musique" ;
- septembre : soirée théâtre avec la troupe Les Uns Parfaits. Nous les avons déjà accueillis à plusieurs reprises. Ils travaillent un nouveau répertoire. Le rendez-vous est pris ! ;
- octobre : participation à l'animation initiée par Les Amis de la Bibliothèque "La vigne et le vin". Egalement en symbiose avec Les Amis de la Bibliothèque, la création d'un nouveau sentier consacré à la découverte de la vigne, sa culture et ses terroirs est en projet ;
- décembre : "Vinezac en lumière". Déambulation dans les rues éclairées par des lumignons, avec stations chantées et historiettes contées, pour finir autour d'un vin chaud au cœur du village ;
- date à définir : soirée théâtre avec la troupe de M. Hours (initialement prévue à l'automne 2020).

Vous pouvez retrouver l'annonce de nos animations sur le site municipal ou sur le nôtre : www.vinezacsauvegarderpourtransmettre.fr.

Vous y trouverez également des informations sur nos activités, et régulièrement :

- des nouvelles photos ;
- des comptes-rendus de recherches sur le patrimoine de Vinezac ;
- et depuis cette année, des recettes culinaires.

Envoyez vos suggestions et inscrivez-vous à notre lettre d'information.

Nous remercions encore et toujours chaleureusement tous ceux qui nous aident : soutien financier (adhérents, donateurs privés ou commerçants, participants à nos animations), aide logistique attentive (personnel de la mairie et Conseil municipal), mise à disposition de l'église (paroisse).

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 !

Brigitte Girard et Odile Boissin

Club de Self-défense de Vinezac

Le Club de Self-défense de Vinezac vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022.



Malgré un contexte sanitaire peu encourageant, le Club de Self-défense de Vinezac a retrouvé ses adhérents fidèles ainsi que de nouveaux venus tout aussi motivés. C'est dans la bonne humeur que nous avons pu reprendre nos activités après des mois de fermeture.

Nous proposons cette année encore des cours de self-défense pour les enfants (de 7 à 12 ans) de 17h45 à 19h15 et pour les ados-adultes de 19h30 à 21h00, le vendredi dans la salle Alain Rouvière.

Le club propose, en complément, des cours de préparation physique, le dimanche matin dans la salle pour les mois d'hiver mais aussi en extérieur quand le temps le permet.

L'ensemble du matériel pédagogique et des tatamis est désinfecté entre chaque cours et il est procédé à l'aération de la salle, comme l'impose le protocole sanitaire. L'accès est également conditionné à la présentation du pass sanitaire pour les plus de 12 ans. L'adhésion au club est possible en cours d'année, la cotisation est alors calculée au prorata des mois restants.

www.facebook.com/selfdefensevinezac

Contact : clubdeselfdefensedevinezac@gmail.com - Tél. Jérôme RIEU : 06.49.76.18.79

Sportivement !

Jérôme Rieu

Football Club des Jeunes de Vinezac

Après une saison 2020-2021 tronquée par la crise sanitaire de la covid 19 qui s'est limitée essentiellement à des entraînements, la saison actuelle a débuté pour le club en septembre dernier avec des équipes inscrites dans 4 catégories de jeunes U7 (5/6 ans), U9 (7/8 ans), U11 (9/10 ans), et U13 (11/12 ans).

En effet, le club continue de grandir avec 56 licenciés pour cette saison répartis entre 45 joueurs, 10 dirigeants-éducateurs et 1 arbitre officiel.

La première partie de la saison a ainsi permis aux plus jeunes (U7 et U9) de participer à plusieurs tournois en Sud Ardèche, accompagnés par Elise, Patrick et Yohan.

L'apprentissage continue pour ces jeunes.



Pour les U11, le groupe a bien évolué et commence à trouver des automatismes intéressants. Bien coachés par Thomas et Vincent avec l'appui des deux Fabien, les jeunes ont réalisé de belles performances sur plusieurs tournois. Le planning des tournois de cette deuxième partie de saison est bien garni et de nombreux matchs contre les clubs voisins sont déjà programmés.

Pour la nouvelle catégorie de cette saison au club, les U13 étaient sur tous les fronts en cette première partie de saison (barrage, championnat, coupe Drôme-Ardèche). Pour ce qui est du premier tour de coupe, bien négocié contre des clubs d'Ardèche jouant dans un niveau supérieur, les jeunes vinezacois ont été éliminés début janvier au second tour, non sans avoir démerité contre des clubs Drôme-Ardéchois de haut niveau. Pour ce qui est du championnat, les jeunes accumulent des victoires pour une seule défaite fin janvier.

N'oublions pas aussi que le club possède une équipe sénior CORPO qui allie plaisir, pratique et convivialité les jeudis soirs. Bravo à eux !



Courant octobre, le club a participé à un tournoi organisé par le Football Club Hermitage à Beaumont-Montoux (Drôme) dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Deux équipes de U11 et U13 ont représenté haut les couleurs du club et de la commune.

Une journée magnifique pour soutenir cette cause à laquelle le club souhaitait s'associer.

Pour terminer, un remerciement appuyé aux sponsors qui apportent leur soutien au club par une dotation permettant de faire bénéficier les licenciés d'équipements sportifs à des coûts réduits, à la municipalité de Vinezac pour la mise à disposition des infrastructures, et aux parents sympathisants pour l'aide apportée lors des tournois et manifestations.

N'hésitez pas à suivre le club sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Allez le FCJV !

Guillaume GRASSET

Bulletin d'information – Vinezac 03/2022

#Runaudrey



C'est reparti pour une nouvelle année placée sous le signe du combat, de la mobilisation et de la générosité.

Le 3 Avril prochain, nous comptons sur vous pour réaliser une journée encore plus belle et incroyable que nos précédentes éditions.

Souvenez-vous, vous étiez très nombreux à vous être mobilisés pour la bonne cause et pour rendre hommage à Audrey, partie bien trop tôt à cause du cancer.

Grâce à votre mobilisation nous avons réussi la prouesse de récolter des fonds pour la ligue contre le cancer, et plus localement pour l'association du service oncologie de l'hôpital d'Aubenas qui œuvre pour l'accompagnement des malades et de leurs familles.

De très beaux projets d'aménagements ont été réalisés et nous sommes fiers que tous ensemble, nous ayons participé à tout ça.

On compte sur vous !

"Biscuit FM"



Le spectacle "Biscuit FM" des Fous Sans Blanc, tourne autour d'un fait divers : la femme du directeur de la banque principale a été enlevée par une bande de SDF dont l'objectif est le braquage de la banque.

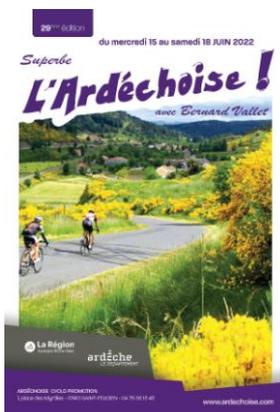
Le fait divers est suivi à travers une radio qui vit son dernier jour d'antenne. Entre le jeu de la Grosse Carotte et les chroniqueurs impertinents, l'info se noie dans la désinvolture et le show malsain.

Pitch : Lâchée par son sponsor, la radio "Biscuit FM" se prépare à vivre son dernier jour d'antenne quand elle reçoit l'appel d'une femme kidnappée par une bande de clochards dont le but est de cambrioler la banque de son mari. Comme la banque est l'investisseur principal de la station, les animateurs n'hésitent pas une seconde.

De l'avis de tous, avec "La Puerta del Paul", les Fous Sans Blanc ont, l'année passée, fait le meilleur spectacle de leur histoire...

Le 27 avril prochain, ils doubleront la mise !

L'Ardéchoise



De retour à Vinezac

Les milliers de cyclistes qui ont déjà emprunté nos ruelles gardent un souvenir du village : "C'est le seul endroit où il faut baisser la tête sur les centaines de kilomètres parcourus".

Dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront, la vingt-neuvième édition de l'Ardéchoise est programmée, avec une traversée de Vinezac et notamment du vieux bourg les jeudi 16 et vendredi 17 juin 2022.

Pour maintenir la convivialité de l'accueil de tous ces visiteurs, mais aussi leur sécurité, nous devons nous mobiliser toujours nombreux. N'hésitez pas à vous signaler en mairie si vous avez quelques heures disponibles sur ces deux journées. La première réunion de préparation est prévue courant mars.

Pour les courageux, une nouveauté, l'Ardéchoise Ultra : 650 km, départ le vendredi matin et arrivée le samedi à Saint-Félicien, avec la possibilité de prendre un peu de repos à Saint-Paul-le-Jeune et Coucouron.

**Je n'ose pas préciser le dénivelé positif !
Un Vinezacois au départ ?**

Ardèche Rustik

Finalement, pas besoin de parcourir le monde pour s'émerveiller. L'Ardèche regorge de trésors, de bijoux bruts qui ne demandent qu'à être découverts.

C'est à partir de ce constat que l'association Ardèche Rustik vient d'être créée, avec un objectif : proposer des excursions permettant la découverte de lieux authentiques et atypiques.

L'association dispose d'un van 9 places afin de limiter le nombre de véhicules et proposer une solution aux personnes réticentes à conduire sur nos routes escarpées d'Ardèche.

Bien sûr, d'autres lieux sont encore à découvrir et des sorties sont prévues tout au long de l'année.

Si vous souhaitez rejoindre l'association ou participer à une sortie, vous pouvez suivre l'association sur facebook : www.facebook.com/Ardèche-Rustik ou me contacter au 06.61.31.75.29.

Pierric Limousin

Tout savoir sur le Parc Naturel Régional !

Une petite vidéo présente le Parc, son fonctionnement, son action et son territoire. En 5 minutes chrono, vous saurez tout sur les vocations du Parc Naturel Régional que vous habitez.

<https://www.youtube.com/watch?v=71AeoCd8UPw>

Incontournable !



En septembre 2021, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a célébré ses 20 ans avec plus de 400 personnes réunies pour une grande fête d'anniversaire à Jaujac au Château de Rochemure, siège du Parc.

Festival M&H

Cet anniversaire a été l'occasion pour des résidents de l'EHPAD de Vinezac de partager le micro avec Baptiste Dupré pour quelques chansons, en prévision du festival Musique et handicap, dont une des représentations a été jouée à la Maison du Parc en octobre 2021.

Le Conseil municipal de Vinezac a souhaité soutenir le festival 2021 en mettant à disposition une salle communale dans laquelle se sont tenues les répétitions des résidents en programmation d'un clip vidéo tourné au château de Rochemure :

<https://www.youtube.com/watch?v=5bk8oB0-Hpw>



"Musique et Handicap" a vu le jour en 2015. Ce projet prit forme dans l'esprit atypique de Samuel Taussat, musicien, artiste et pédagogue. Il se rapproche alors de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) "La Lande" à Chassiers qui fût le premier établissement médico-social à participer.

"Musique et Handicap" est devenue une dénomination étriquée, tel un costume devenu trop étroit pour un festival qui grandit. Désormais, appelez-le "M&H", fier de son passé, fort de son présent et tourné vers l'avenir.

Etat Civil du 25 décembre 2020 au 31 décembre 2021

Décès

Henri Valette
décédé le 3 février 2021
Bernard Lançon
décédé le 6 mars 2021
Roger Manent
décédé le 3 juin 2021
Josette Chalabreysse, née Duchamp
décédée le 8 juin 2021
Jean-Marie Soboul
décédé le 10 juillet 2021
Henri Bertrand
décédé le 7 septembre 2021
Alain Mollier
décédé le 21 octobre 2021
Françoise Fancello, née Degas
décédée le 8 novembre 2021
Bernard Martin De Chamas
décédé le 15 novembre 2021
Marguerite Couston, née Eysseric
décédée le 29 novembre 2021
Lucette Roure, née Courtial
décédée le 15 décembre 2021

Avis de naissance

Lola Rodrigues
née le 31 mars 2021
Yaël Curione
né le 28 avril 2021
Edel Bertrand
née le 7 juin 2021
Capucine Manent
née le 9 juin 2021
Livio Bruno Redoutey
né le 30 juin 2021
Sacha Proietti
née le 18 septembre 2021
Ayden Benguesmia
né le 23 octobre 2021
Marius Maneval
né le 29 novembre 2021
Théa Boissin
née le 2 décembre 2021
Izya Chamboleyron
née le 5 décembre 2021

Mariages

Romain Lannoy et Laura Le Rolland, le 26 juin 2021
Antoine Westerloppe et Camille Bouteloup, le 13 juillet 2021
Jean-François Boyer et Sylvie Chalabreysse, le 17 juillet 2021

Rappel

Horaires de la Mairie et de l'Agence postale communale

Du lundi au samedi : 8h30 - 11h50

mairie@vinezac.fr

Elections

Elections présidentielles

Elles se tiendront les dimanches 10 et 24 avril 2022.
La date limite d'inscription était fixée au 4 mars 2022.

Elections législatives

Elles se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022.
Les dates limites d'inscription sont fixées au 2 mai 2022 (sur internet) et au 4 mai 2022 (en mairie).

Pour les jeunes qui ont atteint 18 ans depuis le 1^{er} janvier 2022

Il convient de vérifier au préalable et au plus tard la veille du jour des élections, que l'inscription d'office suite à la participation à la Journée de Défense et Citoyenneté, a bien été effectuée et pour quelle commune.

Pour vous renseigner sur votre situation électorale, vous pouvez :

- vous rapprocher de votre commune de domicile
- consulter le téléservice du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Pour donner procuration, vous devez :

- faire votre pré-demande sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>
- vous rendre à la gendarmerie avec le numéro de procuration qui vous sera adressé par mail.

Le grand voyage planétaire des plantes

Les fruits frais franchissent les frontières,
les légumes longent latitudes et longitudes

Je répète :

les fruits frais franchissent les frontières,
les légumes longent latitudes et longitudes

Et

merci aux Gaulois pour la carotte
merci aux Gallois pour le poireau
merci aux Quechuas pour la patate
merci aux Mayas pour le maïs
merci aux Aztèques pour le cacao
merci aux Chinois pour l'abricot
merci aux Turcs pour la cerise
merci aux Grecs pour la vigne
merci aux Persans pour l'aubergine
et même merci aux Indiens pour l'épinard

et merci aux uns et aux autres pour tout
ce qu'on a échangé les uns avec les autres
sans passeports,
se tamponnant des tampons
et se fichant des fichiers.

Fruits sans frontières et légumes libres

Illustration - Joanna BOILLAT

VILLAGE EN POÉSIE

Au pays des légumes

Par un temps légumineux
je voyageais en citrouille
car il était plus de minuit !
J'étais fatigué,
mes lentilles vertes me faisaient mal aux yeux.
Je me dis : salsifis, salsifis comme ça
et je m'arrêtai,
au coin de la rhubarbe
dans une petite aubergine.
Je pris une chambre qui donnait
sur une jolie cour-
gette fleurie

et je dormis dans un brocolis moelleux.

Quand je me réveillai,
le soleil brillait de tous ses pétales,
il faisait artichaut,
j'étais chou rouge.
L'aubergine était très chère
et comme je n'avais plus d'oseille,
je suis parti
sans topinambour ni trompette,
en appuyant sur le champignon.



Illustration - Joanna BOILLAT



Né le 23 mars 1948 à Paris, **Constantin Kaiteris** a étudié des langues et des littératures plus ou moins orientales, enseigné le français (aussi comme langue étrangère) et travaillé à sa diffusion à Addis Abeba, Alexandrie, Athènes, en Albanie et Seine-Saint-Denis. Il s'efforce de manier le langage et les formes pour aboutir à des textes qui soient en équilibre entre une ironie lyrique distanciée devant l'histoire personnelle et l'Histoire collective, un goût pour le temps et l'espace, la contrainte, les jeux de langues, les photographies réelles ou imaginaires, le baroque, les formes courtes (haïku, proverbes) ou longues (pseudo élégies, épopées discrètes).